

SUÈVRES

Juin 2018 - n°14

Journal trimestriel
information municipale

Magazine

Après le CM2,
c'est le collège...

... et après le collège ?

Un budget difficile
L'imbroglgio des services à la personne
L'histoire méconnue de la Fnaca

SUÈVRES

Infos générales



Un logo pour le Relais du tourisme

Nouveau logo, nouveau panneau

L'ancien Syndicat d'initiative, devenu Relais du tourisme de Suèvres-Cour-sur-Loire, est désormais partenaire de l'Office de tourisme Blois-Chambord. Pour faire suite à ce changement de statut, il s'est doté d'un nouveau logo que l'on peut voir sur le panneau accroché au bas des escaliers, près de la salle des mariages. La photo de la Loire souligne le lien fort qui unit les deux communes.

Rentrée des classes

La rentrée est prévue lundi 3 septembre. Ce sera le retour à la semaine de 4 jours. Il entraîne, de fait, la suppression des TAP (Temps d'activités périscolaires). Une fermeture de classe est prévue à l'école maternelle, même si quelques inscriptions peuvent encore se faire d'ici là. Il y aura donc 2 classes à plusieurs niveaux : une moyenne-grande section et une petite-moyenne section. La scolarisation obligatoire des tout-petits (si elle est décidée) n'interviendra qu'à la rentrée 2019.

Nuisances sonores

Un arrêté préfectoral du 12 juillet 2017 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise les heures et jours autorisés pour l'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres : jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Château de Laloin

Victime d'un incendie d'origine inconnue le 28 février 2013, dénaturé ensuite par une terrasse inappropriée avec des balustrades, gravement endommagé par des infiltrations d'eau dans les étages, le château a été vendu le 29 mars. Son nouveau propriétaire veut le restaurer à l'identique et y organiser des concerts de musique classique. C'est un soulagement pour le village qui voyait se détériorer lentement une des perles de son patrimoine.



Château de Laloin avant l'incendie

Maison itinérante de services au public (MSAP)



Caroline Sodoyer, animatrice de la Maison itinérante de services au public et son camion.

Le 4 juin, la communauté de communes a inauguré la MSAP (Maison itinérante de services au public). Il s'agit d'un camping-car avec une animatrice qui se déplacera dans les communes de la CCBVL et dont la mission est de répondre à la disparition de certains services publics dans les campagnes. Elle regroupe la CAF (Caisse d'Allocation familiale), la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), la CARSAT (régimes de retraite), le Pôle emploi et la Mission locale. On pourra également se faire aider dans les démarches

administratives, écrites ou numériques, comme les déclarations de revenus, les demandes de carte grise, de permis de conduire... La MSAP permet de répondre aux problèmes des plus modestes qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer. Le camion sera sur la place du village chaque vendredi, la 3ème semaine du mois (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h).

Heureux événement



Le 2 mai au matin, Quenotte, l'ânesse mascotte de Suèvres, donnait naissance à un petit âne nommé Igor. Après Bonny et Comète, c'est la troisième fois que Quenotte fait ainsi le bonheur de ses maîtres et des enfants qui viennent régulièrement la caresser et lui donner de l'herbe.



Ville de Suèvres

Mairie de Suèvres

Place de la mairie, 41500 Suèvres

Tél : 02.54.87.80.24.

Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

site : mairie.suevres.com

SUÈVRES

Editorial



Vendredi 23 mars, les CM1-CM2 recevaient Régine Joséphine, auteur de livres pour enfants. En septembre, les CM2 feront leur rentrée en 6^{ème}.



Mes chers concitoyens

À compter du 1er juillet 2018, la compétence scolaire, dévolue jusqu'alors au SIVOS, passe concrètement à la communauté de communes Beauce-Val-de-Loire. Les nouveaux responsables communautaires, sous la houlette du vice-président Pascal Huguet, maire de Concriers, ont choisi de conserver les structures en place pour rester au plus près des enseignants, des parents et des élèves. Dans ce cadre, les écoles reviendront à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre.

Nous regrettons la fermeture d'une classe en maternelle décidée par la Direction départementale de l'Éducation nationale suite à une baisse d'effectif. Tous les espoirs sont néanmoins permis d'obtenir bientôt la réouverture de cette classe : la construction du nouveau lotissement et l'ouverture prochaine de la maison de santé devraient nous amener une nouvelle génération.

Notre magazine consacre trois pages à un moment crucial dans la vie de nos enfants : le changement d'établissement. À la rentrée prochaine, une dizaine d'élèves de CM2 entreront au collège, et leurs aînés, une dizaine également, entreront au lycée (général ou professionnel) ou en centre de formation d'apprentis. Comment vivent-ils ce passage ?

Rappelons que nous avons ouvert une bibliothèque municipale dans les locaux de l'école : elle est gratuite, ouverte à tous le mercredi après-midi et le samedi matin. Les enseignants y amènent leurs élèves une fois par semaine dans le cadre scolaire. Modeste mais agréable, elle est à l'aune de nos moyens. À ce sujet, vous trouverez une présentation de notre budget 2018. Il ne permet pas de faire des folies. La baisse des dotations de l'État, régulière depuis des années, contraint notre capacité d'action. Malgré cela, nous essayons de maintenir les impôts au taux antérieur. Difficile dans ces conditions d'engager de projets d'investissement trop lourds.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous dimanche 2 septembre pour la Fête du vélo organisée par l'Office du tourisme Blois-Chambord (départ au Domino).

Philippe Lamoureux

En couverture



Eglantine, Nicolas et Lylou sont entrés en seconde générale à la rentrée dernière. Ce fut un changement important dans leur vie. Très conscients des enjeux de cette nouvelle étape, ils racontent leur arrivée au lycée. Elle n'est pas sans rappeler leur passage du CM2 à la 6^{ème}, étape marquante également pour des enfants de 10 à 11 ans.

SUÈVRES
Journal trimestriel
information municipale *Magazine*

Directeur de publication, Philippe Lamoureux. Comité de rédaction : Monique Zéphirin, Jean-Yves Lesimple, Florence Boisset, Annick Denis, Mélanie Ferreira, Suzanne Breton, Roger-Pierre Ferreira, Maryse Prêts.
Rédaction et photos : Bernard Fauquemberg (sauf mention contraire). Maquette et mise en page Patricia Perrard. Impression Idem 41, Blois. Tirage 850 exemplaires.

SUÈVRES

Au conseil municipal



Le monument discret en l'honneur des morts de la guerre de 1870. Il porte l'inscription : « Honneur aux braves morts pour la patrie. 1870. A Delagrance, Nicole, Séjourné. Hommage de la commune et de l'État ».

Séance du jeudi 15 mars Un budget prudent

- Le budget primitif 2018, présenté par Sylvie Robineau, adjointe en charge des finances, a été voté à l'unanimité. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.119.000 € environ, en baisse de 105.000 € par rapport à l'année précédente. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1.103.000 € environ, en nette hausse par rapport à 2017 pour tenir compte des différents projets en cours. Quant au budget particulier de l'assainissement, il s'élève à 185.000 € pour le fonctionnement et 103.000 € pour l'investissement.

- Compte tenu de l'augmentation d'un point des taxes locales votée l'an dernier, le conseil décide de les maintenir inchangées pour 2018.

- Suite à la décision votée le 18 janvier d'acheter un véhicule électrique, un débat est engagé concernant le choix de l'entreprise qui doit procéder à la réfection de la porte du garage : 6 voix pour une entreprise locale, 3 contre, 6 abstentions.

Résumé sélectif des trois derniers conseils. Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie.

Séance du jeudi 12 avril Un carré militaire au cimetière

- Le projet concerne l'aménagement d'un espace situé au cimetière de La Prasle, derrière le monument aux morts. Huit tombes sont alignées : 7 concernent des hommes morts au cours de la guerre de 14-18 (alors qu'il en est mort 74), la huitième se révèle être un monument tout à fait singulier en l'honneur des morts de la guerre de 1870. Trois noms y sont gravés, à peine lisibles à cause de l'érosion. Il s'agit de remettre en état ces tombes et de les mettre en valeur autant que possible afin de matérialiser simplement l'ensemble de ce carré militaire.

- Le conseil est confronté au choix de remplacer une tondeuse à gazon frontale qui donne des signes de faiblesse ou à la faire réparer.

Séance du jeudi 17 mai Pourquoi pas une guinguette au Domino ?

- Le maire informe le conseil d'un projet présenté à la CCBVL par un restaurateur de Beaugency d'installer une guinguette sur l'aire de loisir du Domino. Il y aurait deux mobil homes avec restauration, un parquet, des jeux pour enfants. L'obstacle provisoire est d'obtenir, sinon une licence IV, au moins une licence III. Le club de voile, le CVVL, quant à lui, prévoit de louer des pédalos aux visiteurs.

- La possibilité d'obtenir une subvention de l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) amène le conseil à examiner plusieurs projets à condition que le coût de la réalisation ne dépasse pas 8.000 €. C'est finalement le projet d'améliorer la sécurité routière par une signalisation horizontale renforcée entre le hameau de Fleury et le bourg de Suèvres qui est adopté. Il est souligné que cette subvention, destinée à compenser les fonds parlementaires supprimés cette année, est loin d'atteindre les aides dont la commune a pu bénéficier dans le passé de la part des députés et sénateurs, en particulier pour le gros chantier de l'école.

Le Domino, lieu idéal pour une guinguette.

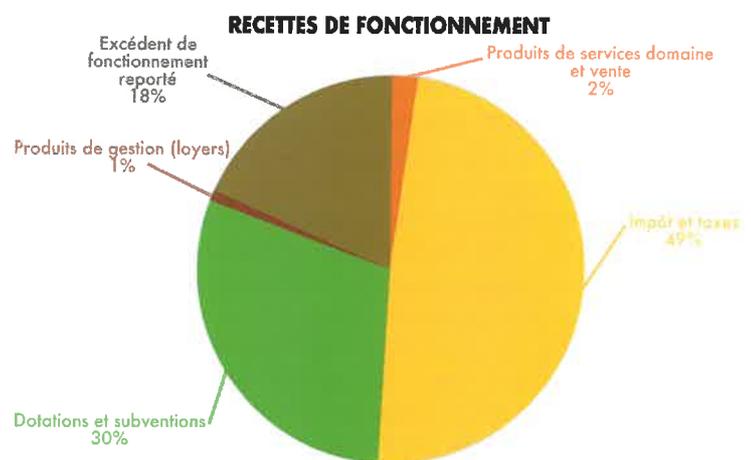
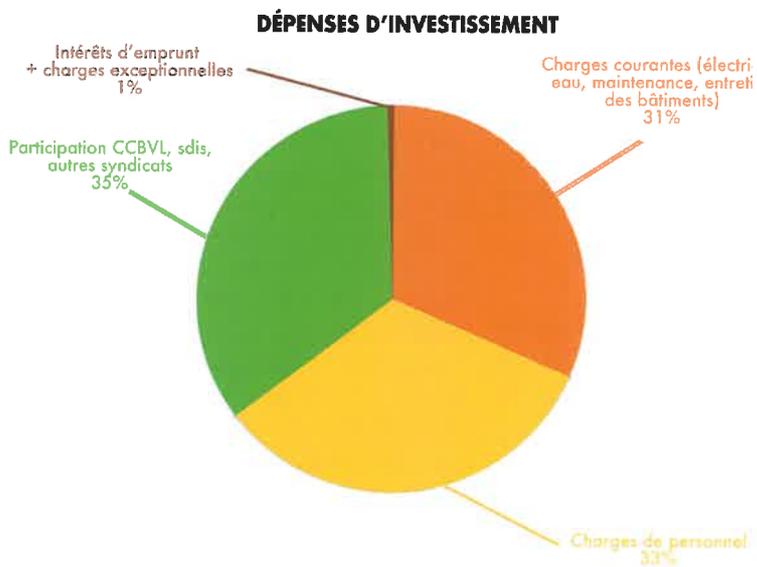


SUÈVRES

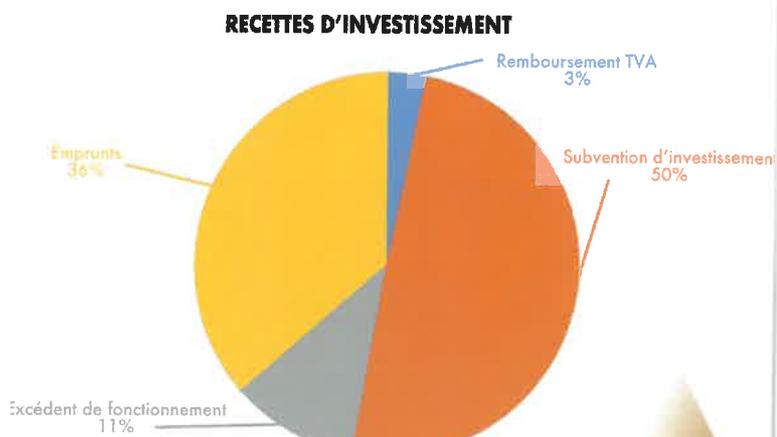
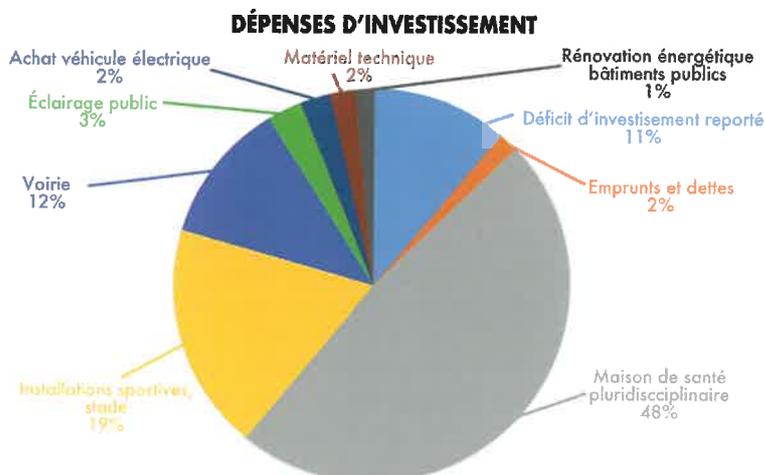
Un budget prudent

Pour de nombreuses collectivités comme notre commune, il est de plus en plus difficile d'établir un budget dégageant un excédent de fonctionnement qui permettrait d'investir. En effet, si l'on considère les baisses non négligeables de l'État au niveau de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), et celles relatives aux subventions (tout particulièrement celles des Fonds Parlementaires qui sont loin d'avoir été compensées), il faut être très vigilant pour ne pas pénaliser les administrés par une éventuelle augmentation des impôts locaux. L'équipe municipale fait le maximum en étudiant toutes les orientations et possibilités permettant de faire des économies, tout en conservant le bien-être des habitants.

Budget de fonctionnement : 1.119.376, 57 €



Budget d'investissement : 1.103.694 €



SUÈVRES

Le comité Fnaca Suèvres-Cour-sur-Loire



À droite, Claude Bourgoïn dans le « bled » en 1960.



À droite, André Ledu à Palestro en 1959.



Roger Bertin aux commandes d'un blindé en 1960

Le comité local de la Fnaca regroupe les anciens militaires des deux communes qui ont participé à la guerre d'Algérie et aux combats au Maroc et en Tunisie (1954 - 1962).

Une guerre qui ne disait pas son nom

C'est une page douloureuse de l'histoire de France et de la décolonisation de l'Afrique du Nord. À la Toussaint 1954, des nationalistes algériens revendiquent plusieurs attentats contre la France, réclament l'indépendance et créent le FLN (Front de libération nationale). Pour le gouvernement français l'Algérie doit rester française. Escalades des deux côtés, offensives, assassinats, lutte armée contre les « rebelles ». Le conflit s'étend également au Maroc et en Tunisie. L'armée est envoyée sur le terrain ainsi que les jeunes appelés qui font un service militaire de 18 mois. Les jeunes, libérés de leurs obligations, se voient convoqués à nouveau pour une prolongation. Certains feront ainsi jusqu'à 27 mois et 27 jours au total.

C'est une terrible épreuve pour eux : quitter la famille, le travail, une fiancée, une épouse, un enfant et se battre pour une cause qui n'est pas la leur et où ils risquent leur vie. C'est contraints et forcés qu'ils doivent partir.

L'indépendance

En 1958, la guerre se double d'un combat intérieur, en France et en Algérie, entre les partisans de l'Algérie française et ceux de l'Algérie algérienne. Une crise politique éclate avec le retour du Général de Gaulle, le fin de la IV^{ème} République et l'avènement de la V^{ème}. De Gaulle comprend vite que la France ne peut pas garder sa colonie. Il propose à tous les Français un référendum pour décider de l'avenir de l'Algérie. L'indépendance ne fait alors plus de doute. Se sentant trahis, les colons extrémistes forment l'OAS (Organisation de l'armée secrète) et

tendent de s'emparer du pouvoir en organisant des attentats meurtriers. Comme prévu, le référendum donne une majorité écrasante pour l'indépendance. Les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962 et la fin des combats officialisée le 19 mars.

Le comité local Fnaca

La FNAA, Fédération nationale des anciens combattants (Algérie, Maroc, Tunisie) est créée en plein conflit par Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1958. Elle devient FNACA en 1963. Le comité de Suèvres est officiellement créé le 18 juin 1969 avec pour président Maurice Denis. L'objectif est d'entretenir la camaraderie et l'amitié entre les anciens combattants, de défendre leurs droits et reconnaître leur titre de combattants (reconnaissance qui ne leur sera accordée qu'en 1974), et enfin d'œuvrer pour la paix.

En 1989, Cour-sur-Loire rejoint le comité de Suèvres. L'association participe activement à toutes les cérémonies et commémorations patriotiques, elle organise des animations nombreuses auxquelles les épouses sont systématiquement associées : buvette, ball-trap, arbres de Noël, concours de belote, voyages, bals, méchouis. En 1989, elle crée la première brocante à Suèvres. C'est une manifestation qui va connaître un énorme succès dans le département, une référence. Avec ses 70 adhérents actuels, Claude Bourgoïn, président depuis 18 ans, mène le comité avec une belle énergie vers son 50^{ème} anniversaire l'année prochaine. Il se félicite de la création d'une rue du 19 mars à Suèvres, journée souvenir officielle de la fin des combats en Afrique du nord ■



Inauguration de la rue Jacques Bidron, 19 mars 2012

SUÈVRES

Après le CM2, c'est le collège !

C'est un cap à franchir pour des enfants de 10 ou 11 ans. Pas toujours facile, souvent stimulant et de mieux en mieux préparé.

Ils deviennent grands

À la rentrée prochaine, une dizaine d'élèves de CM2 entreront en 6^{ème} au collège. C'est un tournant important dans la vie des enfants, un moment charnière qui peut parfois entraîner angoisse, malaise, incertitude. Ils étaient les plus grands dans leur ancienne école et deviennent les plus petits dans leur nouvel établissement. Mais c'est aussi une joie d'entrer dans la cour des grands, une excitation bénéfique. Les enfants découvrent l'autonomie, ils doivent prendre le bus, s'organiser en fonction d'un emploi du temps souvent variable, s'adapter aux nombreux professeurs dont les exigences sont différentes. La vigilance et l'accompagnement des parents sont primordiales. Cette transition vers l'adolescence est préparée au mieux par les établissements qui organisent des visites et des rencontres entre CM2 et 6^{ème} comme celle de mardi 15 mai avec Héloïse et Noémie.

Des ambassadrices au top

Héloïse et Noémie étaient en CM2 l'année dernière à Suèvres. Cette année,



Noémie et Héloïse au milieu de leurs jeunes camarades de CM2, futurs élèves de 6^{ème}.

elles sont en 6^{ème} au collège Ronsard à Mer. À l'invitation de leurs enseignants, elles ont joué le rôle d'ambassadrices pour expliquer à leurs jeunes camarades de CM1-CM2 comment les choses se passent au collège. Au cours d'un exposé remarquable, très bien préparé, avec sourire, assurance et précision elles ont abordé tous les sujets : les emplois du temps différents d'un jour à l'autre, les changements de salle selon les matières, les créneaux pour déjeuner, l'alternance des semaines A et B, les régimes de sorties en cas d'absence de professeurs, le carnet de liaison qui permet aux parents de justifier un retard ou une absence, les cartes de self, de bus, de foyer, de clubs... Bref, tout a été vu, même l'interdiction d'allumer le téléphone portable à l'intérieur de l'enceinte du collège,

ce qui a suscité quelques sourires : la dernière visite au collège a permis aux CM2 de constater que la règle n'était pas toujours respectée !... Mais le principe a été retenu !

Lever les inquiétudes

Les questions n'ont pas manqué. Héloïse et Noémie ont répondu simplement apportant les éclairages demandés sur « La vie scolaire », le logiciel « Pronote » qui permet aux parents de recevoir les informations concernant la scolarité de leur enfants, les notes remplacées par cinq niveaux allant de « Maîtrise insuffisante » à « Très bonne maîtrise », l'association sportive, le club d'ultimate-frisbee (le collège est champion), le club de voile qui doit ouvrir l'année prochaine, le projet d'une émission de radio qui fait dire à Héloïse : « Il faut être tonique, ne pas donner l'impression qu'on lit un texte ». Plusieurs questions ont été abordées : travail demandé par les professeurs, sacs trop lourds (13 à 15 kg tout de même), nombreux manuels scolaires. Quand la jeune Apolline de CM1 demande si on peut se perdre au collège, Noémie répond « Si vous êtes perdu, on ne vous laisse pas. Il y aura toujours quelqu'un pour vous guider vous montrer la salle, le CDI, la cantine. On est tous là pour vous aider ». Bravo Héloïse et Noémie, des filles enthousiastes qui ont su rassurer les plus jeunes ! ■

Héloïse Lochet et Noémie Guilbert-Cholet : précises, efficaces et souriantes.



SUÈVRES

Après la 3ème, le lycée général...



Églantine Guillou-Morlock

D'abord, il faut s'adapter

En arrivant au Lycée Dessaignes à Blois, Lylou et Églantine ne connaissaient personne. Elles ont été impressionnées par l'importance de l'établissement. Pour Nicolas, ce fut la même chose quand il est arrivé au lycée François Villon de Beaugency. Il a fallu se repérer, trouver sa classe, découvrir son emploi du temps qui comporte de nombreux trous, s'adapter aux exigences des professeurs, se faire des amis, patienter à la queue du restaurant scolaire. Il a fallu se lever tôt pour attraper le bus qui part de très bonne heure vers Blois ou Beaugency, rentrer après les cours vers 18 h, faire les devoirs, lire, apprendre, s'organiser. Mais les choses se sont installées peu à peu, tous les trois ont fait leur place et ils commencent aujourd'hui à prendre la mesure des enjeux auxquels ils doivent faire face : le bac de français l'an prochain, le diplôme complet en terminale, et la suite après...

Il faut penser ensuite à l'avenir

Pour Nicolas, passionné de mécanique et d'automobile, ce sera une école d'ingénieur après une classe préparatoire. En attendant, il choisit le bac SSI (Scientifique Sciences de l'Ingénieur). Au programme beaucoup de maths et de physique. Ça tombe bien, ce sont ses matières préférées. Pour Églan-

Quand on a 15 ou 16 ans et que l'on arrive en seconde au lycée on a forcément un peu d'appréhension. Des questions sérieuses se posent quant à l'avenir, on entre déjà dans le monde des adultes.

tine, son projet est de devenir vétérinaire : sept ans d'études exigeantes après un bac S (baccalauréat scientifique ou STL (technologie de laboratoire) dont deux années en classes préparatoires.

ces jeunes adolescents pensent à leur avenir. Ils profitent, par exemple, des nombreux trous dans leur emploi du temps pour s'avancer dans leur travail. Contrairement au collège où les élèves sont encore très encadrés, ils peuvent sortir quand ils veulent en dehors des cours, mais ils n'en abusent pas. Ils ne pensent pas à sécher non plus. Les journées sont longues pour eux : lever à 6 h et coucher à 22 h. Ils n'ont pas le temps de regarder la télé le soir. Malgré quelques notes qui ont pu baisser, ils sont unanimes pour dire qu'il ne faut pas baisser les bras et travailler. Ce fut un vrai plaisir de les entendre, très motivés et concernés par leur avenir. ■



Lylou Chédor

Quant à Lylou, elle hésite encore. Peut-être un bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) qui permet d'envisager une carrière dans le paramédical ou le social. Elle a encore le temps.

Et puis, il faut travailler sérieusement

C'est en tous cas avec beaucoup de sérieux, de maturité aussi, que

Nicolas Douard



SUÈVRES

... mais aussi d'autres formations



Certains élèves choisissent des voies plus concrètes, parfois originales, en accord avec leurs ambitions.

Émelline, responsable de centre hippique

À 18 ans, Émelline Rabel est en 1^{ère} professionnelle par apprentissage. Elle prépare le bac pro CGEH (Conduite et gestion d'une entreprise hippique). Elle partage son temps entre le CFA de Fondettes (37) où elle suit les cours et son employeur, l'EARL Le Shetland, un poney club à Néron (28), où elle apprend le métier. Depuis l'âge de 6 ans elle s'intéresse aux chevaux. Après avoir tenté un baccalauréat général ES (économique et social), elle a décidé de se consacrer pleinement à sa passion. C'est avec plaisir qu'on peut la voir chevaucher Jonquille ou Triomphe sur les chemins du village, accompagnée le plus souvent par son grand-père ou sa grand-mère. Elle a déjà un cheval à elle : Caramel !

Louis, assistant en architecture

À 17 ans, Louis Tremblin aussi a trouvé sa voie. Il déclare : « *Je sais ce que je veux faire : c'est travailler auprès d'un architecte sur des chantiers de création, de rénovation ou d'extension* ». Après une seconde générale, il est entré en seconde professionnelle sous statut scolaire au Lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean de Braye (45). Il travaille sur des plans de maisons ou d'immeubles, sur des maquettes. Son idée est de préparer le bac pro TBAA (technicien du bâtiment, assistant en architecture) et de poursuivre ensuite vers un BTS design d'espaces. Les stages qu'il a faits auprès d'architectes en place l'ont conforté dans son ambition. Interne, il s'investit beaucoup dans la vie du lycée, cherche à aider au financement de projets scolaires, participe à un club de jeu de rôle, prend des responsabilités : « *Le lycée professionnel cette année m'a donné des ailes* », dit-il avec fierté.



Tony, peintre en bâtiment

Tony Antunes sera peintre en bâtiment. Il a 16 ans et voit clairement son avenir. Après une année de préapprentissage, il est entré au CFA de Blois pour préparer le CAP en deux ans. Il envisage ensuite une année supplémentaire pour obtenir la Mention complémentaire « Revêtements de sols ». Lui aussi partage son temps entre le CFA (cours théoriques et pratiques), et son employeur qui n'est ni plus ni moins que son père, Olivier Antunes, artisan installé à Suèvres, 5 rue Agnès Sorel. On sent chez Tony une grande satisfaction et une grande fierté d'être apprenti. Il précise : « *Au centre d'apprentissage, nous sommes plusieurs à ne pas aller à la cantine. On fait comme sur le chantier, on préfère emmener notre gamelle, c'est le mot que l'on utilise. Je me sens bien dans ce métier* ». Ce jour, il repeint un auvent chez une cliente à Mer.

SUÈVRES

L'ADMR.

Aide à domicile en milieu rural

L'ADMR, c'est d'abord les services domestiques, plus rarement les soins médicaux.

Fondé en 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif français de services à la personne, une référence. Il intervient de la naissance à la fin de vie dans les domaines de l'autonomie, de la famille et de la santé.

des personnes atteintes pas ces maladies et soutenir les aidants. Ce service est mis en œuvre uniquement sur prescription médicale. Il est pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Une maison des services à Mer

C'est le siège local de l'ADMR situé au 32 rue Haute d'Aulnay à Mer (02.54.81.42.00). Elle regroupe 120 personnes qui interviennent sur 27 communes auprès de 600 bénéficiaires. À Suèvres, cela représente 22 salariés (CDI ou CDD) qui sont impliqués auprès de 24 personnes.

L'ADMR recrute des salariés mais aussi des bénévoles pour créer du lien, réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées. Elle est reconnue par les institutions nationales et départementales. Ses services bénéficient de 50 % de réductions d'impôts ou de crédit d'impôt selon la législation en vigueur. ■

D'autres associations

L'association Éclair propose également une aide matérielle (ménage, lessive, courses, jardinage, bricolage, garde d'enfants, retouches couture, aide-administrative, déménagements, manutention). En revanche, elle ne s'occupe pas des soins à la personne. Référent à Mer : Franck Girard, **06.63.39.64.76**.

À signaler aussi les **Familles rurales** dans le 41 et l'**Association O2** à Blois.



Ginette Zéphirin, 85 ans, est ici avec Fanny Mousset pour la toilette. Elle bénéficie des services de l'ADMR selon un planning d'intervention précisant les horaires, le type de service, le nom de l'intervenante. Ce planning est envoyé systématiquement au bénéficiaire ou à sa famille. Guylaine Gaudelas intervient également auprès de Ginette ainsi que d'autres aides à domicile mentionnées sur le planning. Pour le lever et une toilette simple, il faut compter 45 mn environ mais tout dépend de la personne et de son degré de dépendance. Les intervenantes peuvent être en CDD ou en CDI. Leur contrat est variable également, temps partiel, temps plein.

Autonomie

L'ADMR permet aux personnes accidentées, handicapées, âgées, d'être certaines que leur quotidien sera assuré. Elle peut assurer le ménage, l'entretien du linge, les courses, l'aide et l'accompagnement, la préparation des repas et même leur livraison à domicile. Pour chaque situation, elle fait intervenir un personnel qualifié et disponible.

Famille

Pas besoin d'être accidenté, âgé ou malade pour faire appel à l'ADMR. Celle-ci peut être sollicitée ponctuellement ou quotidiennement et permettre de gagner en liberté et douceur de

vivre, de mieux profiter du temps libre, de vivre à domicile avec un accompagnement à la carte : ménage, repas, garde d'enfants à domicile, aide aux devoirs...

Santé

L'ADMR avec son Équipe Mobile Alzheimer et Maladies Apparentées peut favoriser le maintien à domicile

SUÈVRES

L'ASSAD,

Association de soins et service à domicile

L'ASSAD, c'est d'abord les soins infirmiers, plus rarement les services domestiques.

Soins médicaux avec le SSIAD fondé en 1986, soins domestiques avec Domicile-Val-de-Loire créé en 2014.

Des soins infirmiers

C'est la vocation première du SSIAD, soins infirmiers, d'hygiène et de confort assurés par des professionnels de santé, aides-soignants diplômés, formés et encadrés en lien avec des infirmiers libéraux. Le SSIAD a été créé en 1986 par le docteur Montgobert de Mer. Ces soins sont pris en charge à 100 % sur prescription médicale. Le quota de prise en charge de personnes pour l'ASSAD est de 67 personnes présentant un handicap ou une maladie invalidante. La gestion de ses services est sous le contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les bénéficiaires pour Suèvres sont au nombre de 4 et les soins sont assurés par 2 aides-soignantes : Viviane Papin et Brigitte Louis.

Des services domestiques

C'est la vocation de Domicile Val-de-Loire. Ce service agréé par le Conseil départemental du Loir-et-Cher assure l'aide à domicile (ménage, entretien du linge, repassage, aide à la toilette, aide et accompagnement aux courses, préparation des repas, accompagnement social). Ces services bénéficient de 50 % de réduction d'impôt ou de



crédit d'impôt selon la législation en vigueur. Les bénéficiaires de ces services à Suèvres sont au nombre de 4. Un service de portage de repas à domicile est en place dans 27 communes environnantes mais Suèvres n'est pas concerné pour le moment. ■

Yvonne Ragois, 88 ans, aux bons soins de Viviane Papin et de Brigitte Louis, les deux aides-soignantes de l'ASSAD à Suèvres.

Une simplification nécessaire

La complexité des structures existantes dans ce domaine (pour ne pas dire l'imbricatio), accentué par la proximité des locaux de l'ADMR et de l'ASSAD situés dans la même cour à Mer, amène les responsables de l'ASSAD à envisager dans les mois qui viennent une fusion entre le SSIAD et Domicile-Val-de-Loire.

ASSAD Mer Val-de-Loire, 32bis, rue Haute d'Aulnay 41500 MER - Tél : 02.54.81.11.42

Domicile-Val-de-Loire, 32bis, rue Haute d'Aulnay 41500 MER - Tél : 02.54.42.60.99

SUÈVRES

Au programme



« Il faut de tout pour faire un monde » ou l'art du vivre-ensemble, théâtre comique de plein air par la Compagnie Jean et Faustin, samedi 25 août à 20 h 30, dans la cour du centre de loisirs.

Juillet

Dimanche 1^{er}

Marché (promenade en calèche) et Festival Gym sodobrienne

Dimanche 1^{er} au dimanche 15

Les porcelaines de Kaolin'e, exposition Rochechouard

Mardi 10

Visite guidée de Suèvres, Relais du tourisme

Jeudi 12

Conseil municipal

Samedi 14

Fête nationale, kermesse, jeux pour enfants, feu d'artifice et bal.

Lundi 16 au mardi 31

La BD de Xavier, exposition Rochechouard

Le 14 juillet 2017 : on se prépare pour la course aux œufs.

Août

Mercredi 1^{er} au mercredi 15

L'univers de Julien, exposition Rochechouard

Dimanche 5

Marché

Dimanche 12

Randonnée des cavaliers de la Tronne

Jeudi 16 au vendredi 31

Petite Beauce secrète, exposition Rochechouard

Samedi 25

« Il faut de tout pour faire un monde », Compagnie Jean et Faustin

Samedi 25

Tournoi externe du tennis-club



Fermeture Agence postale

du lundi 2 au samedi 7 juillet inclus
du jeudi 12 au samedi 14 juillet inclus

Septembre

Samedi 1^{er} et dimanche 16

Petite Beauce secrète, exposition Rochechouard

Dimanche 2

Marché (journée des associations) et Fête du vélo

Lundi 3

Rentrée des classes

Samedi 8

Portes ouvertes Gym sodobrienne

Dimanche 9

Voile : les 3 heures du CVVL

Jeudi 13

Conseil municipal

Samedi 15 et dimanche 16

Journées du patrimoine

Dimanche 16

Régate de planches à voile CVVL

Fête du vélo organisée par l'Office de tourisme Blois-Chambord, dimanche 2 septembre.

Fin septembre Parution
Suèvres-Magazine n° 15